



Elle

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Motion présentée par le groupe Sceaux Ensemble en faveur de la mise en place de bonnes pratiques en vue de l'amélioration de la réduction de 5% des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la résilience climatique de la Ville

Séance du 25 novembre 2021

Convocation du 19 novembre 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à 19 h 35, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-neuf novembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, MM. Théophile Touny, Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Christiane Gautier, M. Xavier Tamby, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentées :

Mme Sakina Bohu par Mme Claire Vigneron,
Mme Nadine Lacroix par Mme Chantal Brault

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 25 novembre 2021

OBJET : Motion présentée par le groupe Sceaux Ensemble en faveur de la mise en place de bonnes pratiques en vue de l'amélioration de la réduction de 5% des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la résilience climatique de la Ville

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Christophe Dessanges,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix ne prennent pas part au vote)

APPROUVE la motion proposée en faveur de la mise en place de bonnes pratiques en vue de l'amélioration de la réduction de 5% des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la résilience climatique de la Ville.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent